



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 18 novembre 2019

N°200/11/2019 : ORGANISATION ET PARTENARIAT DE LA 13EME EDITION 2019 DE LA COURSE DE NOËL

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 18 novembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 novembre 2019.

Présents : 37

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Jean Martial DEJEAN, Monique VALAT, Jacqueline LAFON, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, N'Guessan, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Représentés : 6

Mesdames, Messieurs Maxime BERAUDO à Marie-Claude BERLY, Jean Luc BUDOIA à Christian PEREZ, Quentin SUCAU à Laura NICOLAS, José GONZALEZ à Arnaud GUITARD, Valérie RABAULT à Arnaud HILION, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Jean GARROCQ, Carole DUNET-SCHUMANN

**Monsieur Bernard PECOU donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Pour la 13^{ème} année consécutive, forte des succès précédents et de la croissance constante du nombre de participants et de visiteurs, la Ville de Montauban organisera le 19 Décembre 2019, la Course de Noël de Montauban.

L'édition 2018 a connu un franc succès avec plus de 1 500 participants répartis sur les deux courses proposées et un nombre important de spectateurs, le tout encadré par les équipes de la Direction Sports et Jeunesse et des bénévoles, confirmant ainsi le caractère incontournable de ce grand rendez-vous sportif, populaire et festif.

Sur cette nouvelle édition, sont attendus 1 500 coureurs maximum, répartis sur 2 courses :

- . une course enfant constituée d'une boucle de 1,8 km
- . une course adulte de 6 km dans les rues de la ville.

Le parcours amélioré permettra aux participants de pouvoir découvrir ou redécouvrir Montauban, ses richesses patrimoniales et culturelles.

Certains partenaires se sont ainsi montrés d'ores et déjà intéressés pour collaborer avec l'organisation de cette manifestation en apportant une aide financière à l'organisation de cet événement convivial. Ce soutien peut se matérialiser de différentes manières (prise en charge de prestations, apport financier, etc.)

Afin de formaliser ce soutien, plusieurs catégories de partenariat seront proposées comme décrites ci-dessous :

Catégories	Apport
Récompenses / Dotations	1 000 €
Ravitaillement arrivée	1 500 €
Bonnets de Noël	1 500 €

Des contreparties sous forme d'actions de communication, d'affichages divers sur les différents supports de l'organisation, seront déterminées en fonction du niveau de partenariat.

Une convention sera signée avec chacun des partenaires afin de définir les modalités d'action de chacun.

L'organisation s'appuiera également sur les bonnes volontés, qu'elles soient dans le cadre d'une association ou à caractère individuel. L'organisation prendra en compte toutes les candidatures et en assurera la répartition en fonction des besoins de cette 13^{ème} édition.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à solliciter les partenaires pour la 13^{ème} édition de la course de Noël de Montauban,
- autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les contrats conclus avec des partenaires publics ou privés souhaitant s'associer à cette manifestation,
- autoriser Madame le Maire à faire appel au bénévolat dans le cadre de la 13^{ème} édition de la course de Noël de Montauban.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

22 NOV. 2019

De sa publication et/ou affichage le :

22 NOV. 2019

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 18 novembre 2019

Le Maire,

Brigitte BAREGES

